

Rapport moral Harmonie SEL 2017-2018 Vendredi 9 novembre 2018

C'est notre Assemblée générale et notre troisième rencontre de l'année 2018-2019.

Conseil d'animation 2017-2018

Il était composé de : Sophie Jamard, trésorière ; Anne Judas, présidente ; Xavier Saint Martin, secrétaire et Patricia Marchand, secrétaire. Nathalie Lemaire nous a rejoint comme observatrice au dernier trimestre 2017 et nous proposons d'entériner sa candidature au conseil d'animation par le vote qui clôturera cette assemblée générale.

Nous avons besoin de candidats volontaires au conseil d'animation, à former cette année pour renouveler le bureau. Cela représente seulement une réunion un soir par mois, et quelques activités administratives à faire au fil des jours. En effet, il faut être minimum 4 pour suppléer les absences ou impondérables.

Les tâches effectuées par le conseil d'animation sont : la gestion administrative et comptable de l'association, les relations publiques et la communication, l'organisation des rencontres entre les adhérents.

Gestion administrative et comptable

Le rapport financier 2017-2018 est présenté à part par Sophie Jamard, trésorière.

Notre gestion administrative, essentiellement les rapports avec les mairies et le réseau des SEL, Solidaire et Coordination des SEL d'île de France, est assurée par le conseil d'animation. Nous gérons aussi les inscriptions des adhérents, l'organisation des réunions (environ 10 par an), les rapports avec les trois mairies des Clayes, Plaisir, Villepreux, la comptabilité de l'association et des échanges, ainsi que tous les aspects de communication (site, etc...).

Cette année, la gestion administrative de l'association comprend la mise en conformité de nos pratiques (inscriptions, gestions des listes des adhérents, archivage) vis-à-vis de la nouvelle réglementation RGPD (Règlement européen concernant la gestion des données personnelles qui est entré en vigueur en mai 2018). Xavier fera ce soir un point sur notre application de la RGPD dans le SEL et de ce que ça implique pour nos adhérents.

Point RGPD

Le règlement européen pour la protection des données (RGPD) est entré en vigueur en mai 2018 dans l'Union européenne. Il fait obligation à tous les créateurs de fichier, associations comprises, de protéger les données personnelles qu'ils détiennent. Vos coordonnées en font partie.

Nos obligations, notre politique vis-à-vis de ces données : la parole à Xavier

Relations avec les mairies

- En septembre 2018 nous avons pu être présents aux trois forums des trois communes, les Clayes, Plaisir, Villepreux
- Nous avons entretenu nos liens avec les mairies des Clayes et Villepreux en participant à leurs événements ; vœux, forums, trophées du bénévolat (les Clayes) ; dépôt de gerbe (mairie des Clayes)... Nous communiquons bien et nos demandes de salles ne posent pas de problèmes.
- Nos rapports avec la mairie de Plaisir sont en stand-by. Nous n'avons pas de place au forum où nous avons été présents sur le stand de Plaisir en Transition, association partenaire dont nous sommes membres, car nous poursuivons des objectifs communs (lien social). Notre rendez-vous avec M. Cordat à Plaisir le 8 septembre 2017 avait établi le fait que nous ne sommes pas considérés comme une association de Plaisir.
- Nous avons obtenu une subvention de 120 euros de la part de la Mairie des Clayes.

Communication et visibilité

- Mise à jour régulière de notre site Harmonie SEL. Nos actualités sont sur le site et les documents indispensables sont disponibles dans l'onglet documents, par exemple les bons d'échange à imprimer, le calendrier des réunions.
- Nous avons édité un kakemono signalant le SEL sur les forums et autres manifestations.

Relations avec d'autres SEL

- Anne représente Harmonie SEL au sein de la coordination des SEL d'Ile de France et fait partie du bureau de cette coordination. Elle fait le lien entre cette coordination et Harmonie SEL et elle retransmet aux adhérents les infos des SELS d'Ile de France qui sont proches aux adhérents (BLE etc.)

Relations avec d'autres associations

- Parce que nous partageons de nombreuses valeurs communes, nous avons soutenu depuis 2015 la création de l'association Plaisir en Transition sur Plaisir, association qui organise des actions citoyennes pour favoriser la transition énergétique et écologique. Nous sommes adhérents en tant qu'association et plusieurs membres de Harmonie SEL sont également adhérents et engagés dans les actions de Plaisir en Transition (Annie, Ursula, Camille, Nathalie, Sophie...) et, inversement, Plaisir en Transition soutient le SEL, par exemple à l'occasion du forum de Plaisir. Nous avons participé à plusieurs actions de Plaisir en Transition: répar café, World Clean Up Day 2018, etc.
- Une association similaire, Les Clayes en Transition, voit le jour aux Clayes et sur Villepreux et nous ferons passer leurs informations.
- Notre soirée de Noël 2017 a été animée par un bénévole des Anciens des Clayes, Jean-Claude Marsan, qui a fait une démonstration de magie et que nous remercions ici.
- Denis Verschaeve, adhérent et ancien responsable de notre SEL, a créé une association de Molkky aux Clayes, Nous organiserons notre soirée de Noël 2018, un karaoké, en commun avec cette association le 8 décembre 2018.
- Nous avons été contactés fin 2017 par un autre SEL (Gens du partage à Carrières sous Poissy) pour secourir une personne en difficulté, Adama, mère seule avec un enfant, à l'hiver 2017-2018. En quelques jours nous avons trouvé, regroupé et transporté le nécessaire (literie, équipement) pour secourir cette personne membre d'un autre SEL.

- Dans le même esprit, Solidarités Nouvelles à Plaisir (contact Colette, membre du SEL) nous demandera de participer à ses actions si nous le pouvons.

Rencontres de Harmonie SEL

Nous les organisons entre nos adhérents afin de favoriser les échanges. Je vais détailler nos activités en fonction de ces rencontres. Elles comprennent aussi l'assemblée générale en octobre ou en novembre cette année, car nous essayons d'en faire un moment de rencontre.

- 23 septembre 2017 : accueil des nouveaux arrivants par les plus anciens
- 27 octobre 2017 : Assemblée générale, lecture et approbation des rapports moral et financier, séance de questions et soirée conviviale.
- 19 novembre 2017 : atelier créatif de décorations de Noël (20 personnes)
- 9 décembre 2017 : soirée de Noël avec démonstration de magie (40 personnes)
- 14 janvier 2018 : vœux et galettes (20 personnes)
- 10 février 2018 : soirée annulée en raison du verglas
- 18 mars 2018 : brocante (15 personnes)
- 7 avril 2018 : troc de plantes (15 personnes)
- 19 mai 2018 : visite de la maison Raymond Devos (10 personnes)
- 24 juin 2018 : barbecue et jeu de Molkky au Parc Jean Carillon (30 personnes)

Nous avons aussi organisé un atelier de réparation de vélos (29 avril 2018) et un atelier biodanse (26 mai 2018).

Aucune rencontre n'est obligatoire, mais nous avons parfois été déçus de la faible participation aux activités ou aux rencontres proposées. Nous lançons un appel à de nouvelles idées qui relanceraient la participation des adhérents.

Les échanges entre les adhérents

Ils sont le reflet de notre activité et ils passent par les bons d'échanges que nous avons conçus aussi conviviaux que possible.

Bons d'échanges

Il faut nous les remettre lors des rencontres ou les envoyer à notre adresse postale, à la mairie de Villepreux.

Nous rappelons l'importance, pour l'association, de remplir et de nous faire parvenir ces bons : le volume de ces échanges est ce qui nous permet de tracer notre activité, par exemple pour les mairies.

Comptabilisation des échanges

D'après les bons qui nous ont été rendus, 2835 sourires ont été échangés entre nos adhérents, soit une progression d'environ 30% des échanges ou des bons remplis depuis un an. Ils concernent essentiellement des échanges de biens (prêts ou dons d'objets, 1338 sourires), des échanges de services divers (exemples : covoiturage, aide informatique, bricolage, 1353 sourires) et des échanges de savoirs (144 sourires, atelier biodanse).

Petit rappel

L'adresse électronique qui apparaît dans la rubrique « contact » sur notre site web aboutit seulement aux membres du bureau.

Pour faire une demande ou poser une question aux membres du bureau, l'adresse est

Les actions du conseil d'animation

- Une réunion par mois en soirée suite à une rencontre ou avant une rencontre.
- Courriers administratifs à la sous préfecture relatifs à la composition du bureau,
- Courriers administratifs aux trois communes : demandes de salles et de subventions, signature des conventions de prêt de salle, demandes de stand pour les forums, informations diverses pour être référencés dans les guides et sites des trois communes
- Planification et organisation des rencontres : calendrier, salles, remise des clés, état des lieux et remise en état, achat des fournitures pour les soirées
- édition et reproduction des documents du SEL : chartes, statuts, bulletins d'adhésions, coupons d'échanges, flyers pour les forums, calendrier des rencontres
- Gestion et édition du catalogue des offres et des demandes, suivi des échanges en sourires par le retour des bons d'échanges lors de nos rencontres
- gestion des courriels arrivant sur la messagerie harmoniesel78@gmail.com, envoi des courriels rappelant les rencontres à tous nos adhérents
- ramassage du courrier postal à Villepreux
- préparation des trois forums
- présence et organisation des présences des membres du bureau et des adhérents aux forums
- mises à jour du site internet

Dans le cadre de l'évaluation de l'importance du secteur de l'économie sociale et solidaire par les pouvoirs publics, il nous a été conseillé par la Mairie des Clayes, qui organisait des formations pour les responsables associatifs, de mettre en place une comptabilité des heures consacrées au fonctionnement de l'association par les membres du bureau, ce que nous mettons en place cette année.

Composition du conseil d'animation pour l'année 2018-2019

Aux termes de nos statuts, le conseil d'animation doit comprendre quatre membres au moins, dont un trésorier et un porte-parole (président) et il sera procédé à son élection pour l'année 2018-2019. Patricia Marchand souhaite le quitter pour raisons personnelles. Nathalie Neau-Lemaitre le rejoint au terme d'une année de participation à nos Conseils d'animation. Les nouvelles candidatures sont bienvenues.

Il sera procédé au vote des rapports moral et financier (voir feuille d'émargement).

Le vote sera suivi d'une séance de questions et de réponses aux adhérents qui souhaitent en poser.

La présidente pour 2017-2018
Anne Judas